

4-POPULATION

Le premier recensement effectué en 1887 évalue la population de Nouvelle-Calédonie à 62 500 personnes : plus de 40 000 appartenaient à la communauté **autochtone** et 20 000 à la communauté européenne, qu'elles soient déportées ou arrivées librement. Le début de la colonisation provoque le rapide déclin démographique des kanak jusqu'en 1900, où cette population se stabilise, avant de connaître une lente reprise jusqu'à la fin de la 2^e guerre mondiale. Le recensement de 1946 dénombre 31 000 Kanak, 18 100 Européens et 13 600 membres d'autres communautés, la plupart d'origine asiatique, principalement d'Indonésie, d'Indochine et du Japon. Ce sont les descendants des premières vagues d'immigration de main-d'œuvre, organisées depuis la découverte du nickel.

A partir de 1960, la prospérité de la Nouvelle-Calédonie génère un important essor démographique. Dans les années 1970, le **boom du nickel** attire de nouvelles vagues d'immigration. Il s'agit essentiellement de personnes de **nationalité** française en provenance de Wallis et Futuna, de la Polynésie Française ou de la Métropole. La population passe ainsi de 86 500 en 1963 à 164 000 en 1989. Depuis 1990, le nombre de naissances stagne : la croissance démographique s'est ainsi progressivement ralentie, mais demeure soutenue.

Au recensement d'août 2014, la Nouvelle-Calédonie compte 268 767 habitants. Depuis 2009, le nombre d'habitants a augmenté en moyenne de 1,8 % par an, soit un rythme plus élevé qu'en métropole (0,6 %) mais inférieur à celui des états insulaires voisins. La **densité** de la Nouvelle-Calédonie (14 hab / km²) est l'une des plus faibles au monde, à l'instar du Vanuatu ou de la Nouvelle-Zélande. L'espace habité se concentre essentiellement sur la frange littorale ou dans les zones de basse altitude. La densité de Nouméa (2 186 hab / km²), commune la plus petite mais de loin la plus peuplée, est totalement atypique dans l'archipel.

Le poids démographique des trois provinces s'est sensiblement modifié depuis leur création. En 2014, la province Sud concentre 74 % de la population calédonienne contre 68 % en 1989. À l'inverse, le poids démographique de la province des îles Loyauté atteint 7 % contre 11 % il y a 25 ans. La province Nord, qui regroupait 21 % de la population, a vu son poids relatif décroître régulièrement jusqu'au tournant des années 2010, pour augmenter ensuite. Elle concentre désormais 19 % de la population.

► **Recensement de la population.** *Le recensement de la population est une opération qui consiste, selon la définition retenue par l'Organisation des Nations Unies (ONU), à "recueillir, grouper, évaluer, analyser et publier les données démographiques, économiques et sociales se rapportant, à un moment donné, à tous les habitants d'un pays". Il permet de remettre à jour périodiquement les connaissances disponibles sur la population : répartition détaillée par sexe, âge, état matrimonial, situation d'activité, ...*

En Nouvelle-Calédonie, les recensements relèvent de la compétence de l'Etat français et sont réalisés par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), associé avec l'ISEE par une convention technique.

► **Autochtone.** *Descendants des premiers habitants d'une région ou d'un territoire particulier. En Nouvelle-Calédonie, il s'agit des Kanak.*

► **Boom du nickel.** *Voir 18.4.*

► **Nationalité.** *Etat d'une personne qui est membre d'une nation déterminée et reconnue.*

► **Densité.** *Rapport entre le nombre d'habitants et la superficie (exprimée en km²) pour un ensemble considéré.*

SOURCE [1] INSEE-ISEE, Recensements de la population de la Nouvelle-Calédonie.

VOIR AUSSI

Synthèse n°35 – Une démographie toujours dynamique – ISEE : www.isee.nc

Population, superficie et densité par commune et province en 2014 [1]

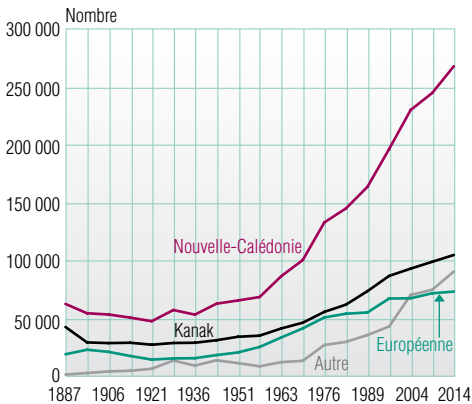
	Superficie	Population	Densité
Belep	69,5	843	12,1
Bouloupari	865,6	3 005	3,5
Bourail	797,6	5 444	6,8
Canala	438,7	3 687	8,4
Dumbéa	254,6	31 812	124,9
Farino	48,0	612	12,8
Hienghène	1 068,8	2 483	2,3
Houailou	940,6	4 240	4,5
Île-des-Pins (L')	152,3	1 958	12,9
Kaala-Gomen	718,2	2 033	2,8
Koné	373,6	7 340	19,6
Kouaoua	383,0	1 452	3,8
Koumac	550,0	4 252	7,7
La Foa	464,0	3 542	7,6
Lifou	1 207,1	9 275	7,7
Maré	641,7	5 648	8,8
Moindou	321,9	709	2,2
Mont-Dore (Le)	643,0	27 155	42,2
Nouméa	45,7	99 926	2 186,6
Ouvéa	656,8	2 360	3,6
Ouvéa	132,1	3 374	25,5
Païta	699,7	20 616	29,5
Poindimié	673,1	4 868	7,2
Ponérihouen	707,3	2 370	3,4
Pouébo	202,8	2 452	12,1
Pouembout	674,3	2 591	3,8
Poum	469,4	1 463	3,1
Poya (a)	845,8	3 036	3,6
Sarraméa	106,4	584	5,5
Thio	997,6	2 643	2,6
Touho	283,0	2 087	7,4
Voh	804,9	3 160	3,9
Yaté	1 338,4	1 747	1,3
Province îles Loyauté	1 980,9	18 297	9,2
Province Nord	9 582,6	50 487	5,3
Province Sud	7 012,0	199 983	28,5
Nouvelle-Calédonie	18 575,5	268 767	14,5

(a) La répartition du territoire de la commune de Poya entre les provinces Nord et Sud est fixée par un décret du 26 avril 1989.

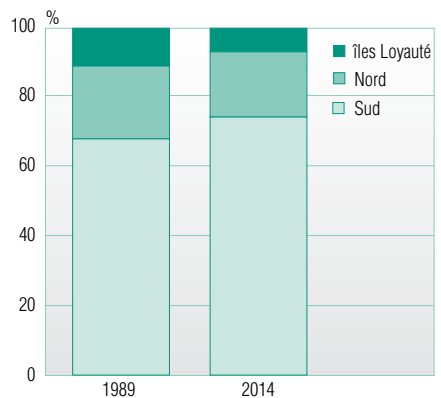
Au recensement de 2014, 230 habitants de Poya étaient localisés en province Sud et 2 806 en province Nord.

Unités : km², habitant, hab/km²

Évolution de la population de la Nouvelle-Calédonie et de ses principales communautés [1]



Répartition de la population au sein des provinces de Nouvelle-Calédonie en 1989 et 2014 [1]



4-POPULATION

Le recensement permet de mesurer la répartition de la population selon la **communauté** d'appartenance. En 2014, 105 000 personnes, soit 39 % de la population totale, déclarent appartenir à la communauté kanak. Les Européens représentent 73 200 habitants (27 % des déclarations). Viennent ensuite les Wallisiens et Futuniens avec 22 000 personnes (8 %). Les autres communautés (Tahitiens, Indonésiens, Ni-Vanuatu, Vietnamiens et autres populations asiatiques) rassemblent au total moins de 6 % de la population. Près d'un habitant sur dix se déclare métis ou appartenir à plusieurs communautés. Par ailleurs, un sur dix ne se retrouve pas parmi les modalités proposées. Parmi eux, près de 20 000 (7 % de la population totale) déclarent appartenir à la communauté "Calédonienne", 3 400 personnes déclarent une communauté autre que celles proposées (1 %), enfin 6 600 personnes ne répondent pas à cette question (2 %).

Aux îles Loyauté, la quasi-totalité (94 %) des habitants appartient à la communauté kanak. En province Nord, cette communauté regroupe 70 % de la population, celle des Européens 12 % et 6 % des habitants déclarent appartenir à plusieurs communautés. Cependant, de grandes différences existent entre les deux versants : dans les communes de la côte Est, les Kanak représentent 86 % de la population contre 53 % sur la côte Ouest. En province Sud, les Européens sont les plus nombreux (33 %), devant les Kanak (26 %) et les Wallisiens et Futuniens (11 %). C'est dans cette province que la diversité des communautés est la plus importante, particulièrement dans le Grand Nouméa, qui regroupe les deux tiers de la population calédonienne totale, mais où résident 84 % des communautés autres que kanak.

Au cours des cinq dernières années, la répartition de la population par communauté évolue peu. Les parts des communautés kanak, européenne et wallisienne-futunienne ont légèrement diminué (respectivement 1, 2, et ½ points). En contrepartie, les personnes qui ne répondent pas à la question ou déclarent appartenir à la communauté "Calédonienne" sont plus nombreuses qu'en 2009 (respectivement +1 et +2,5 points).

Sur une plus longue période, les comparaisons doivent intégrer la possibilité de choix multiple offerte depuis 2009. Ainsi, en 2014, les Kanak et les Kanak métissés regroupent 43 % de la population, une proportion stable depuis 25 ans (45 % en 1989). Les Européens et les Européens métissés représentent 31 % de la population (34 % en 1989) et les Wallisiens et Futuniens et les Wallisiens et Futuniens métissés 10 % contre 9 % en 1989.

► **Communauté.** Groupe d'individus présentant des caractères de civilisation concordants (langue, culture, structures sociales).

La règle du recensement demeure que chaque individu (en âge de pouvoir le faire) se détermine lui-même quant au choix de sa propre appartenance à une communauté.

La question relative à la communauté n'a pas été posée lors du recensement de 2004. Elle a été réintroduite à compter de celui de 2009, avec la possibilité d'un choix multiple.

Compte tenu de la reformulation de la question intervenue en 2009, les comparaisons avec les recensements antérieurs sont possibles uniquement après certains regroupements de communautés.

SOURCE [1] INSEE-ISEE, Recensements de la population de la Nouvelle-Calédonie.

VOIR AUSSI

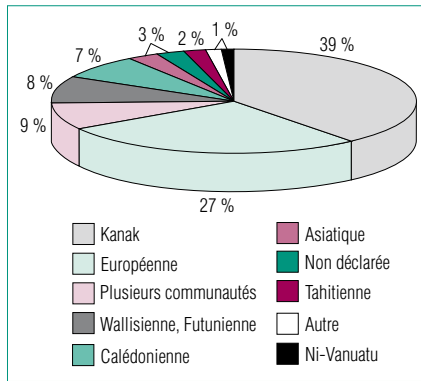
Synthèse n° 35 – Une démographie toujours dynamique – ISEE : www.isee.nc

Évolution de la population selon la communauté d'appartenance aux différents recensements [1]

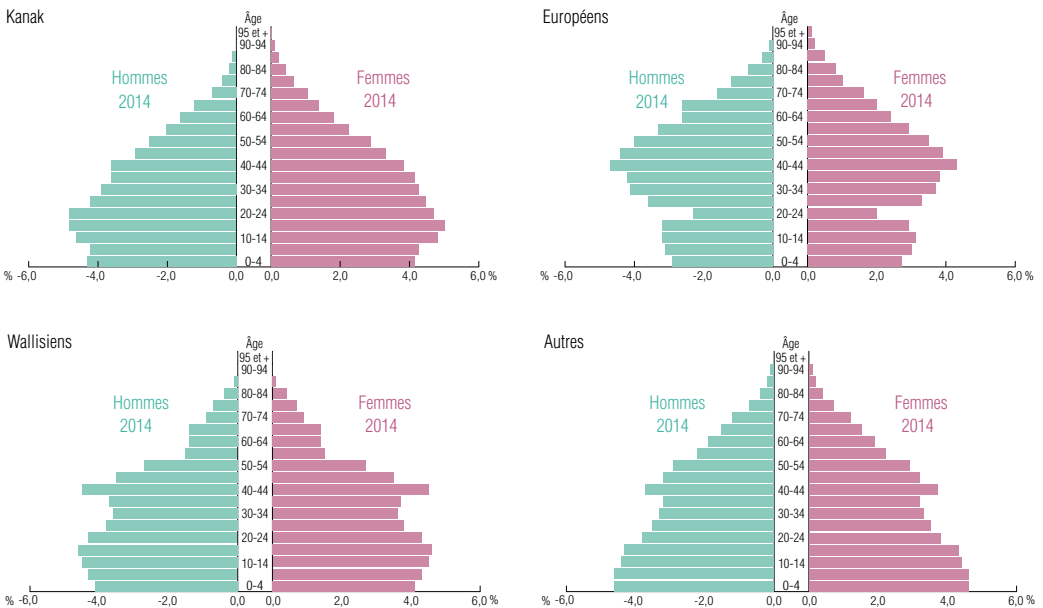
	1976		1989		1996		2009		2014	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Européenne	50 757	38,1	55 085	33,6	67 151	34,1	71 721	29,2	73 199	27,2
Indonésienne	5 111	3,8	5 191	3,2	5 003	2,5	3 985	1,6	3 859	1,4
Kanak	55 598	41,7	73 598	44,8	86 788	44,1	99 078	40,3	104 958	39,1
Ni-Vanuatu	1 050	0,8	1 683	1,0	2 244	1,1	2 327	0,9	2 568	1,0
Tahitienne	6 391	4,8	4 750	2,9	5 171	2,6	4 985	2,0	5 608	2,1
Vietnamienne	1 943	1,5	2 461	1,5	2 822	1,4	2 357	1,0	2 506	0,9
Wallisienne, Futunienne	9 571	7,2	14 186	8,6	17 763	9,0	21 262	8,7	21 926	8,2
Autre asiatique	-	-	642	0,4	856	0,4	1 857	0,8	1 177	0,4
Autre	2 812	2,1	6 577	4,0	6 829	3,5	2 566	1,0	3 428	1,3
Plusieurs communautés	-	-	-	-	-	-	20 398	8,3	23 007	8,6
"Calédonienne"	-	-	-	-	-	-	12 177	5,0	19 927	7,4
Non déclarée	-	-	-	-	2 209	1,1	2 867	1,2	6 604	2,5
Total	133 233	100,0	164 173	100,0	196 836	100,0	245 580	100,0	268 767	100,0

Unités : nombre, %

Répartition de la population selon la communauté d'appartenance en 2014 [1]



Pyramides des âges en 2014 selon la communauté d'appartenance [1]



4-POPULATION

La population calédonienne a certes vieilli depuis la signature des accords de Matignon en 1989 mais elle reste relativement jeune. En 2014, un habitant sur deux a moins de 31 ans. L'âge médian s'est accru de neuf ans au cours des vingt-cinq dernières années. Il est plus élevé que dans les îles du Pacifique (21 ans) mais reste très en deçà de l'âge médian en France métropolitaine (40 ans). La forme globalement triangulaire de la pyramide des âges est le reflet d'une population encore jeune mais le rétrécissement de la base témoigne du recul de la fécondité. Le sommet de plus en plus large illustre le vieillissement progressif symptomatique de la **transition démographique** amorcée dans les années 90. Le creux constaté de 20 à 35 ans est dû notamment au recul des naissances durant les années 1980 et à l'émigration de plus en plus fréquente pour les jeunes étudiants ou diplômés. La bosse observée sur la classe d'âge des 30-44 ans correspond à l'afflux de population à l'époque du boom du nickel. La présence plus nombreuse des femmes dans les tranches d'âge élevées reflète leur espérance de vie plus grande. La surmasculinité générée par l'immigration (110 hommes pour 100 femmes en 1969, puis 104 hommes pour 100 femmes en 1989) s'est progressivement estompée (102 hommes pour 100 femmes en 2014).

Depuis 1989, la proportion de jeunes ne cesse de décliner au profit des **classes d'âge** élevé sous l'effet conjugué de la baisse de la natalité et de l'allongement de l'espérance de vie. Ainsi, les moins de 20 ans représentent 32 % de la population en 2014, contre 44 % en 1989 (24 % en Métropole en 2014). La part des jeunes est plus forte en province Iles (37 %) qu'en province Nord (33 %) et qu'en province Sud (31 %).

Les personnes âgées de 60 ans ou plus constituent 12 % de la population en 2014, contre 7 % en 1989 (24 % en Métropole). Selon les projections de population, le vieillissement va encore s'accélérer : en 2030, un Calédonien sur cinq sera âgé d'au moins 60 ans.

Les seniors vivent le plus souvent dans la capitale et dans les communes rurales de la côte Ouest de la province Sud. Dans les quartiers aisés du sud de Nouméa, un habitant sur cinq a 60 ans ou plus.

Le vieillissement touche, à des degrés divers, toutes les provinces. Ainsi, entre 1989 et 2014, l'âge médian est passé de 17 à 28 ans aux Iles Loyauté, de 20 à 29 ans en province Nord et de 24 à 32 ans en province Sud. En 2014, l'âge médian des kanak est de 27 ans, de 29 pour les Wallisiens-Futuniens et de 38 pour les Européens.

▶ **Âge médian.** C'est l'âge qui divise une population en deux groupes numériquement égaux, la moitié est plus jeune, l'autre moitié est plus âgée.

▶ **Transition démographique.** Elle désigne le passage d'un régime démographique traditionnel, où la fécondité et la mortalité sont élevées, à un régime où la natalité et la mortalité sont plus beaucoup faibles.

▶ **Classes d'âge.** Ensemble des individus d'une population dont l'âge est compris entre deux limites données. A noter qu'on entend par moins de 20 ans tous les jeunes de 0 à 19 ans, c'est-à-dire jusqu'à la veille de leur 20^e anniversaire.

SOURCES [1] INSEE-ISEE, Recensements de la population de la Nouvelle-Calédonie. [2] INED.

VOIR AUSSI

Synthèse n°35 – Une démographie toujours dynamique - ISEE : www.isee.nc

Population totale par genre, groupe d'âge décennal et province en 2014 [1]

	Province îles Loyauté			Province Nord			Province Sud			Nouvelle-Calédonie		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0 à 9 ans	1 726	1 643	3 369	4 234	3 898	8 132	15 481	14 690	30 171	21 441	20 231	41 672
10 à 19 ans	1 739	1 644	3 383	4 472	4 276	8 748	16 363	15 822	32 185	22 574	21 742	44 316
20 à 29 ans	1 405	1 141	2 546	4 486	4 138	8 624	14 618	14 511	29 129	20 509	19 790	40 299
30 à 39 ans	1 268	1 155	2 423	4 074	3 808	7 882	14 756	15 332	30 088	20 098	20 295	40 393
40 à 49 ans	1 203	1 180	2 383	3 741	3 294	7 035	15 025	15 310	30 335	19 969	19 784	39 753
50 à 59 ans	963	922	1 885	2 700	2 213	4 913	10 903	11 104	22 007	14 566	14 239	28 805
60 à 69 ans	718	701	1 419	1 683	1 378	3 061	7 351	7 138	14 489	9 752	9 217	18 969
70 à 79 ans	282	365	647	762	767	1 529	3 831	4 158	7 989	4 875	5 290	10 165
80 à 89 ans	73	149	222	209	301	510	1 289	1 817	3 106	1 571	2 267	3 838
90 ans et plus	3	17	20	21	32	53	163	321	484	187	370	557
Ensemble	9 380	8 917	18 297	26 382	24 105	50 487	99 780	100 203	199 983	135 542	133 225	268 767

Unité : nombre

Part de la population par groupe d'âge dans quelques pays mi-2013 [1 et 2]

	Moins de 15 ans	Plus de 64 ans
Japon	13	26
Allemagne	13	21
Espagne	15	18
France	19	18
Australie	19	15
Etats-Unis	19	15
Nouvelle-Zélande	20	15
Chine	17	10
Nouvelle-Calédonie (a)	24	9
Polynésie française	24	7
Fidji	29	5
Inde	29	5
Vanuatu	39	4
Mayotte	44	3
Guadeloupe	21	14
Martinique	19	17
Guyane	34	5
Réunion	24	10

(a) données RP 2014

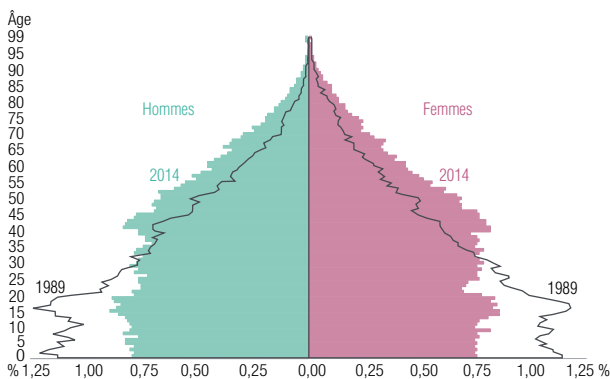
Unité : %

Part de certains groupes d'âges dans la population aux différents recensements [1]

	Moins de 15 ans	Plus de 64 ans
1983	36,2	4,1
1989	32,6	4,5
1996	30,5	4,9
2004	27,9	6,2
2009	25,6	7,4
2014	23,7	8,6

Unité : %

Pyramide des âges aux recensements de 1989 et 2014* [1]



* Les hommes de 15 ans représentent 1,2 % de la population totale en 1989 et 0,9 % en 2014.

4-POPULATION

Au 26 août 2014, 268 767 personnes ont été recensées en Nouvelle-Calédonie. Depuis le précédent recensement de 2009, la Nouvelle-Calédonie enregistre un **accroissement de sa population** moyen de 1,8 % par an. L'évolution récente de la population de la Nouvelle-Calédonie résulte pour deux tiers du **solde naturel** et pour un tiers du **solde migratoire**. L'accroissement naturel (+15 000 personnes en cinq ans) continue de s'amoin-drir sous l'effet de la baisse de la fécondité. Le solde migratoire apparent fluctue d'une période à l'autre, même s'il est globalement positif depuis le boom du nickel de 1970. Entre 2009 et 2014, il est plutôt élevé : +8 000 personnes, soit 1 600 arrivées nettes par an. Il faut remonter à la période 1989-1996 pour retrouver un flux d'ampleur comparable.

La démographie de la côte Ouest est nettement plus dynamique et l'accroissement de la population des trois provinces est très contrasté. Dans les îles Loyauté, la population a augmenté entre 1989 et 2004 pour atteindre 22 000 habitants sous l'effet d'une forte natalité et d'une émigration relativement faible. Depuis lors, en l'espace de dix ans, la province a perdu 12 % de sa population pour retrouver son niveau de 1989. En province Nord, la population s'est accrue de 16 000 personnes depuis les accords de Matignon (+1,5 % en moyenne par an) pour s'établir à un peu plus de 50 000 habitants en 2014 ; la croissance s'est accélérée depuis 2009 en raison du développement économique généré par les chantiers de l'industrie minière. Les communes de la côte Ouest Voh, Koné, Pouembout et Koumac concentrent l'essentiel des gains de population depuis 1989. Sur la côte Est, la population a augmenté moins fortement (+0,7 % par an) et dans certaines communes, le nombre d'habitants est quasiment stable. La province Sud compte 88 000 habitants de plus qu'en 1989 et atteint 200 000 personnes en 2014. Sa croissance démographique a été la plus soutenue des trois provinces (+2,3 % en moyenne par an) bien qu'en atténuation au fil du temps. Cette forte hausse concerne essentiellement l'**agglomération nouméenne** qui regroupe près de 180 000 habitants : la population y a crû plus vivement dans les communes périphériques (+3,5 % par an) que dans la capitale (+1,7 % par an).

Entre 2009 et 2014, 22 500 personnes, qui résidaient auparavant en Métropole ou à l'étranger, se sont installées en Nouvelle-Calédonie. Compte tenu du solde migratoire apparent, ce sont donc quelque 14 000 personnes qui ont quitté l'archipel au cours de ces cinq années.

► **Accroissement de la population.** *Accroissement total de la population résultant des actions réciproques des naissances, des décès (accroissement naturel) et de la migration (solde migratoire) dans une population durant une période donnée.*

► **Solde naturel.** *Différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. En général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire, et le solde naturel est alors négatif.*

► **Solde migratoire.** *Différence au cours d'une période entre le nombre de personnes venant résider dans un pays (immigration) et le nombre de celles allant résider à l'étranger (émigration).*

► **Agglomération nouméenne / Grand Nouméa.** *Comprend les communes de Nouméa, Dumbéa, Mont-Dore et Païta.*

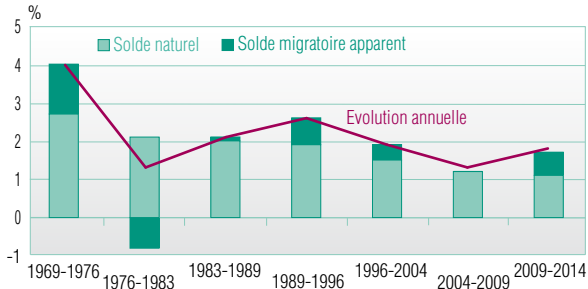
SOURCE [1] INSEE-ISEE, Recensements de la population de la Nouvelle-Calédonie.

VOIR AUSSI

*Rapport sur les flux migratoires externes de la Nouvelle-Calédonie de 1989 à 2009, INSEE 2011 : www.isee.nc
ISEE : www.isee.nc*

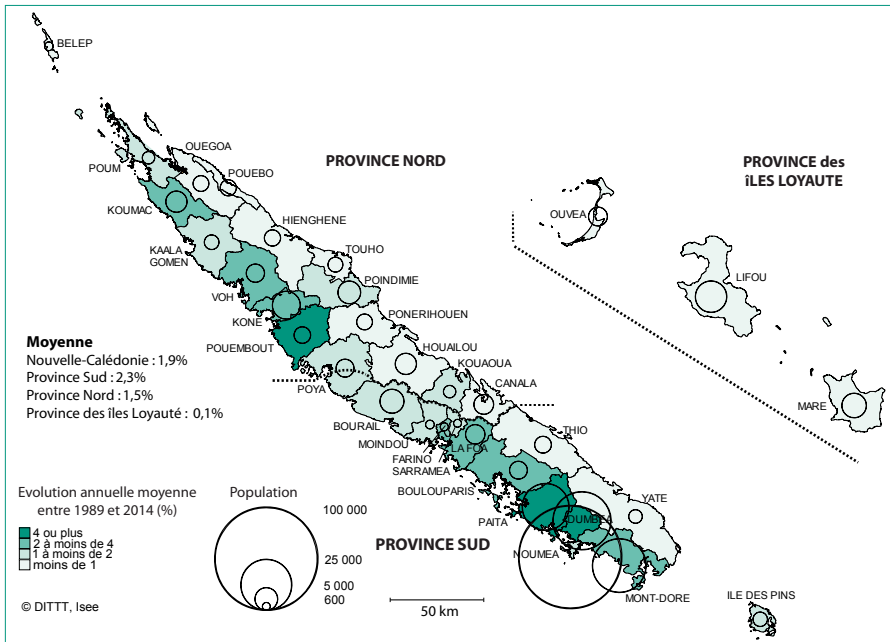
4.4 ACCROISSEMENT DE LA POPULATION

Composantes de la croissance démographique de Nouvelle-Calédonie au cours des périodes intercensitaires [1]



Note de lecture : entre 2009 et 2014, la population s'est accrue de 1,8 %. Le solde naturel et le solde migratoire expliquent respectivement 1,1 point et 0,6 point de pourcentage.

Accroissement démographique des communes de Nouvelle-Calédonie entre 1989 et 2014 [1]

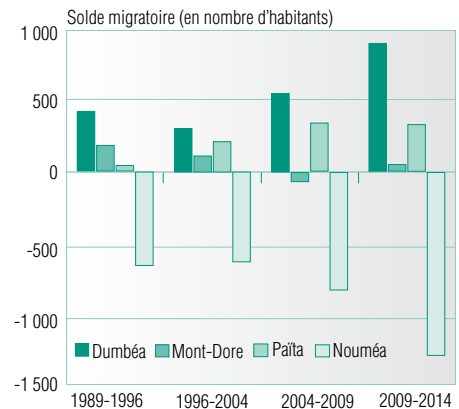


Solde migratoire interne et arrivées externes par région de Nouvelle-Calédonie entre 2004 et 2014 [1]

	2004-2009	2009-2014	2004-2009	2009-2014
Îles Loyauté	-1 697	-454	239	338
Nord-Est	-1 155	-826	456	531
Nord-Ouest	167	1 001	986	2 106
Sud rural	205	33	764	763
Grand-Nouméa	2 480	246	17 800	18 775
Ensemble	0	0	20 245	22 513

Note de lecture : au cours de la période 2004-2009, 239 personnes n'habitait pas en Nouvelle-Calédonie sont venues s'installer dans les îles Loyauté. Au cours de la même période, les îles Loyauté ont perdu 1697 habitants (arrivées depuis une autre province - départs pour une autre province de Nouvelle-Calédonie).

Solde migratoire interne des communes du Grand Nouméa pour chaque période intercensitaire [1]



Note de lecture : sur la période 1989-1996, le solde migratoire interne pour la commune Dumbéa est de 426 habitants. Il y a donc eu plus d'arrivées que de départs. Au contraire, sur la même période, il y a eu plus de départs que d'arrivées dans la commune de Nouméa (car le solde migratoire est négatif).